

LON Revenu fixe canadien équilibré II 75/100[‡]

30 avril 2026

Police de fonds distincts de la Canada Vie initialement de la London Life

Un fonds canadien qui cherche à procurer des revenus et à offrir une plus-value en capital.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous voulez que votre placement fasse accélérer la croissance de votre revenu.
- Vous désirez investir dans des obligations du gouvernement et dans des obligations de sociétés du Canada.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

COTE DE RISQUE



Catégorie de fonds

Équilibrés canadiens à revenu fixe

Date de création

05 octobre 2009

Ratio des frais de gestion (RFG)*

2,25 %
(31 décembre 2024)

Gestion du fonds

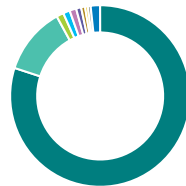
Placements Mackenzie

Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 avril 2026)



Répartition de l'actif (%)

Obligations Domestiques	63,4
Actions canadiennes	14,8
Actions américaines	9,5
Actions internationales	5,5
Obligations Étrangères	3,5
Espèces et équivalents	3,0
Unités de fiducies de revenu	0,4
Autres	-0,1



Répartition géographique (%)

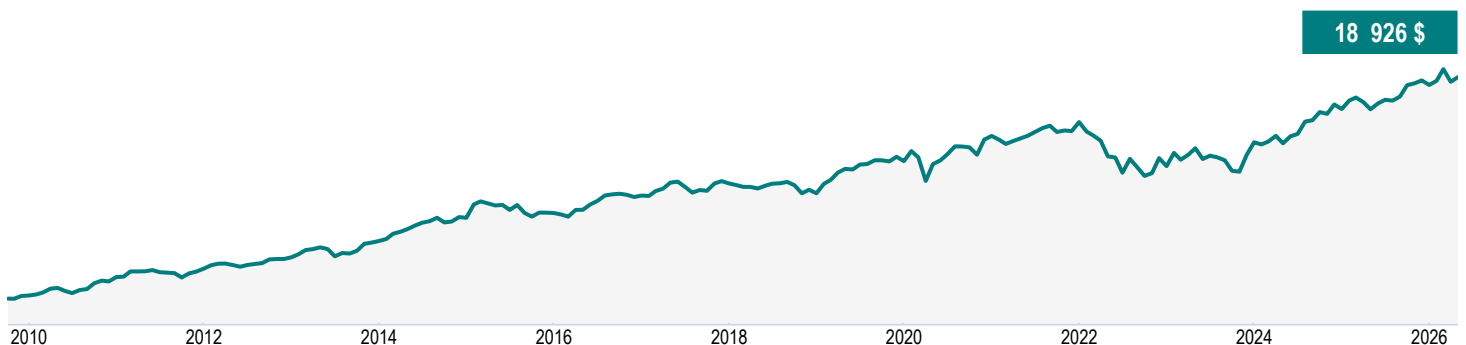
Canada	80,0
États-Unis	12,0
Autre	1,3
Royaume-Uni	1,2
France	1,2
Norvège	0,9
Japon	0,7
Allemagne	0,5
Taiwan	0,5
Autres	1,7



Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	66,8
Services financiers	7,0
Technologie	4,8
Énergie	3,9
Matériaux de base	3,1
Espèces et quasi-espèces	3,0
Biens industriels	2,0
Services industriels	1,9
Services aux consommateurs	1,9
Autres	5,6

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



LON Revenu fixe canadien équilibré II 75/100[‡]

30 avril 2026

Renseignements sur le fonds (au 30 avril 2026)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	3,8	Écart-type	5,88 %
Ontario Province 3,95% 02-Dec-2035	3,0	Rendement du dividende	2,15 %
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-déc-2057	2,2	Rendement à l'échéance	4,13 %
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055	1,9	Durée (années)	7,86
Province of Ontario 3,90% 01-Jun-2036	1,8	Coupon	4,08 %
Gouvernement du Canada 3,00 % 01-fév-2027	1,7	Cote de crédit moyenne	A+
Province de Québec 4,00 % 01-sep-2035	1,6	Capitalisation boursière moyenne (millions)	803 884,2 \$
United States Treasury Inflation Index 1.13% 14-Oct-2030	1,4		
OVERNIGHT DEPOSITS	1,3		
Banque Royale du Canada	1,3		
Répartition totale des principaux titres	20,0		

Actifs nets (millions de \$)

114,1 \$

Cours

18,93 \$

Nombre de titres

568

Placement initial minimal

500 \$

Codes de fonds

AFA – CLGT051E

FAD^A – CLGT051F

FADR – CLGT051H

Protection du patrimoine –

CLGY051E

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
1,00	0,78	1,70	7,35	5,62	2,84	3,37	3,93

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
5,50	8,23	6,25	-10,36	3,37	6,54	9,08	-2,71

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 novembre 2009 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
6,32 %	févr. 2015	0,57 %	oct. 2022	3,40 %	100,00 %	139	0

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:

1 877 566-5433

Site Web de la société:

londonlife.com

LON Revenu fixe canadien équilibré II 75/100[‡]

30 avril 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

*Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG), qui se situent entre 0,5 % et 1,25 %, sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Vous trouverez d'importants renseignements sur les fonds distincts de la London Life dans la notice explicative, laquelle est disponible auprès d'un représentant de la Financière Liberté 55. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du titulaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.** Les rapports produits par l'entremise du présent site Web visent uniquement à informer. London Life et les Services d'investissement Quadrus Itée ainsi que leurs sociétés affiliées, leurs représentants et leurs fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions en matière de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la London Life ou par les Services d'investissement Quadrus Itée est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Les taux de rendement indiqués sont des rendements annuels composés à la date indiquée et tiennent compte des variations de la valeur unitaire et du réinvestissement de toutes les distributions. Les frais de gestion de placement ont été déduits.

Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la London Life. London Life et le symbole social sont des marques de commerce de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

